

NOTE D'INFORMATION

Election du futur Comité Directeur et du Président du Comité Centre Assemblée Générale élective du samedi 16 novembre 2024 A la Maison des Sports de Touraine

Le Comité Directeur Régional se compose de 14 membres : 13 titulaires issus des clubs et 1 membre issu des SCA.

Pour les nouvelles élections et les changements de l'équipe en place, nous vous rappelons les modalités constitutives de l'article VI (page 10) des statuts du Comité Centre

« ...Vous devez nous fournir une liste bloquée de 16 noms : 13 titulaires + 3 remplaçants ; le 1^{er} de la liste élue étant obligatoirement le futur Président... ».

Vous devez respecter la représentation minimale des femmes au Comité Directeur est assurée de la façon suivante : un siège si le nombre de licenciées est inférieur ou égal à 10%, puis un siège supplémentaire par tranche de 10% entamée (Article 5 des statuts du Comité Centre) page 9.

Pour la saison 2023/2024, l'effectif féminin représente 36,32 % des licenciés, donc la représentation féminine au sein du Comité Directeur sera de 4 sièges, mais toutefois la parité serait souhaitable.

En tout état de cause, cette liste doit nous parvenir avant le 26 septembre 2024 au Comité Centre en joignant, pour chaque candidat élu de la liste, la fiche ci-jointe (joindre photocopies de carte d'identité nationale + photo d'identité). Seul le président remplira la liste ci-jointe.

Pour l'élection des commissions médicale et de prévention et juridique se reporter :

- A l'article : 3-2-1 du Règlement Intérieur du Comité Centre
- A l'article : 3-2-2 du Règlement Intérieur du Comité Centre

Pour l'ensemble des commissions se reporter :

- A l'article : 3-1-5 des Règlement Intérieur du Comité Centre

Organisation des élections 2024

Pascal MARC